

Envoyé en préfecture le 21/11/2022

Reçu en préfecture le 21/11/2022

Publié le

ID : 033-253306310-20220201-2022_00_04-BF

SYNDICAT *SLOW*
MIXTE POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
DE
l'Estuaire
DE LA GIRONDE



COMITE SYNDICAL du 1 Février 2022

Rapport d'Orientation Budgétaire





COMITE SYNDICAL DU 1 FEVRIER 2022

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Débat d'Orientation Budgétaire 2022

Le Débat d'Orientations Budgétaires est destiné à définir les grandes orientations pour l'exercice à venir. Ne donnant pas lieu à un vote, il doit intervenir deux mois au plus avant le vote du budget, qui reprendra les orientations présentées par Madame la Présidente. Pour mémoire, le SMIDDEST gère trois budgets, dont l'individualisation permet une meilleure lisibilité des dépenses et recettes afférentes à ses différentes missions :

- Budget Principal : fonctionnement institutionnel et structurel du SMIDDEST.
- Budget Annexe Eau : missions d'animation du SAGE et pilotage du PAPI Estuaire,
- Budget Annexe Cordouan : mission de gestion du phare de Cordouan.

Enfin dans le débat d'orientation budgétaire, nous distinguerons :

- Une programmation d'actions à mener en réponse aux stratégies et feuilles de route de ses différentes missions, qui guidera la mobilisation des équipes du SMIDDEST en 2022; des ordres de grandeur de dépenses seront donnés. La programmation effective de 2022 sera ajustée en fonction du bilan du compte Administratif qui sera effectué au printemps 2022.
- Une proposition d'inscription budgétaire pour les trois budgets, au regard des dotations et recettes déjà identifiées pour 2022.

Point 1 - Budget Annexe « Eau » - Débat d'Orientations Budgétaires 2022

➔ Programmation 2022

En matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques, l'année 2022 verra la poursuite des opérations pluriannuelles déjà engagées (PAPI et SAGE). Toutefois, 2022 marque une année charnière pour les 2 programmes. En effet :

- **Le SAGE amorce sa révision**, avec des études spécifiques qui viennent abonder la programmation des études relatives aux différents enjeux ; par ailleurs, la demande de l'Agence de l'Eau faite aux EPTB, d'établir une feuille de route sur le retour à l'équilibre quantitatif de la ressource en eau, infléchira aussi le programme d'actions proposé ;
- **Le PAPI s'engage dans 2 avenants** : l'avenant n°1 est en cours d'instruction, l'avenant n°2 sera déposé courant 2022. Des actions complémentaires, dont le SMIDDEST est Maître d'Ouvrage sont inscrites à ces avenants pour poursuivre la démarche PAPI ; certaines doivent être engagées en 2022.

Les inscriptions budgétaires correspondent essentiellement à trois types de postes :

- Les postes d'animation
- Les études et projets, répondant aux objectifs du SAGE et validés par la CLE, et les actions inscrites dans le PAPI, actions bénéficiant de subventions publiques mais nécessitant une part d'autofinancement du SMIDDEST,
- Les charges d'environnement de l'équipe du Pôle Eau, essentiellement charges de locaux et de véhicules, qui restent globalement constantes.

❖ Postes d'animation

Les postes d'animation restent identiques à l'exercice précédent avec :

- 1 animatrice de la CLE du SAGE
- 1 chargée de mission Zones Humides, animatrice de la Commission dédiée
- 1 coordinatrice du PAPI de l'Estuaire,
- 1 animateur du SIG de l'Estuaire,
- 1 chargée de mission Pollutions chimiques.

❖ Etudes et projets

Pour le SAGE :

- Actions proposées dans la poursuite du programme déjà engagé :
 - L'année 2022 verra la poursuite d'actions déjà engagées sur le Budget 2021, comme l'étude de la cartographie de la tête des bassins versants, le suivi écotoxicologique des chairs de poissons de 4 bassins latéraux de l'Estuaire et la traçabilité de pollutions bactériologiques des eaux des plages situées autour de Royan. Un complément de l'étude sur la pratique de gestion des eaux usées des bateaux traversant l'Estuaire, au regard des conclusions de l'étude menée en 2021 sera réalisé.
 - Une étude spécifique sera engagée sur la caractérisation (environnementale) de vasières et zones intertidales de l'Estuaire, et l'impact potentiel de dépôts de sédiments sur ces secteurs, dans le cadre du Plan de gestion des Sédiments,
 - Le projet CONTROL mené par le SMIDDEST dans le cadre de l'enjeu « Pollutions chimiques » du SAGE a permis d'identifier certaines substances de micro-polluants émergents dans l'Estuaire et les bassins latéraux. La CLE a décidé de poursuivre ce programme par la recherche des sources et voies de transfert de ces polluants et la définition de plans d'actions adaptés avec les partenaires concernés. La suite du projet CONTROL prend donc la forme d'une animation effectuée en régie, par la chargée de mission « Pollutions chimiques » qui a réalisé le projet CONTROL. La poursuite de ce projet, d'une durée d'un an, a déjà fait l'objet d'une délibération du SMIDDEST et d'accords de la part des financeurs.
 - La finalisation d'une plate-forme de mutualisation des données géoréférencées de l'Estuaire a été engagée en 2021 (projet SIG'Estuaire 2.0) et se poursuivra en 2022, avec l'accord des financeurs. La mise en service de la plate-forme sera poursuivie par une réflexion sur la valorisation du produit en le faisant évoluer vers un véritable Tableau de Bord d'indicateurs de l'Estuaire.

- une étude d'identification de l'hydrologie naturelle des cours d'eau latéraux de l'Estuaire et du lien avec les nappes superficielles est proposée (Bilan des connaissances et enjeux quantitatifs des cours d'eau latéraux, proposition de débit d'objectifs et protocole de suivi pour les cours d'eau à enjeux) ; pour répondre de façon plus approfondie aux orientations de la feuille de route demandée par l'Agence de l'Eau, l'étude intégrera aussi la définition des pressions de prélèvements sur ces masses d'eau. Le BRGM sera partenaire de l'étude.
- Actions proposées dans le cadre de la feuille de route de l'Agence de l'Eau
 - L'opportunité de répondre à un appel à projet LIFE Artisan piloté par l'OFB, permet au SMIDDEST de proposer une action spécifique ; il s'agit d'identifier un secteur spécifique du territoire du SAGE sur lequel le SMIDDEST accompagnera la mise en œuvre d'actions de transition agroécologique en lien avec l'action C6.3 du projet Life ARTISAN. Cette action pourrait étudier la résilience de l'agriculture des marais littoraux en relation avec le changement climatique et la biodiversité (adapter la production à la réalité du milieu, recréer des échanges avec les milieux extérieurs...). Cette action s'inscrirait parfaitement dans les objectifs de l'Agence de l'Eau. Elle requiert le recrutement d'un.e chargé.e de mission sur un temps partiel.
- Actions proposées en 2022 dans le cadre de la révision du SAGE
 - Il s'agit d'une étude juridique de l'évolution du contexte réglementaire, de l'établissement de l'état des lieux/ diagnostic du SAGE et d'une prestation d'élaboration d'un guide à destination des élus et partenaires de la CLE sur la prise en compte du changement climatique dans leurs décisions.

Pour le PAPI :

- Actions proposées dans la poursuite du programme déjà engagé :
 - L'étude sur l'amélioration de l'accessibilité des sites sensibles et vulnérables en gestion de crise, inscrite dans le PAPI de l'Estuaire sera programmée et a déjà fait l'objet d'une délibération du SMIDDEST,
 - Une concertation territoriale préalable à l'actualisation de la stratégie de gestion du risque inondation sur l'ensemble de l'Estuaire, était programmée en 2021. Cette étude a été retardée suite au délai d'instruction de l'avenant n°1 du PAPI. La Décision Modificative DM2 du Budget Annexe 2021 avait pris en compte ce report ; cette action est donc proposée sur le Budget 2022.
- Actions proposées en 2022 dans le cadre de l'avenant du PAPI
 - Impact du changement climatique sur les paramètres déterminants des aléas fluvio-maritime et ruissellement conditionnant le risque inondation,
 - Caractérisation du risque inondation sur les secteurs d'interfaces entre bassins latéraux et Estuaire.

❖ Communication

L'effort de sensibilisation du public aux thématiques abordées dans le SAGE sera poursuivi au travers d'ateliers, de colloques d'information et d'échanges proposés en 2022 sur les thématiques de la prise en compte des zones humides dans les projets d'aménagement, les micro-polluants émergents et une formation destinée aux élus de la CLE du SAGE sur des thématiques laissées à leur initiative. Les formations seront assurées par les chargées de mission du SMIDDEST. Des supports de communication/ vulgarisation sont également proposés au Budget 2022.

➡ Orientations budgétaires

Les dépenses incontournables du Budget Annexe Eau 2022 se montent à :

- Personnel 232 392 €
- Charges d'environnement 52 300 €

Le Budget Annexe Eau 2022 sera équilibré par :

- des subventions de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Département de la Gironde, du Département de la Charente-Maritime, de la Région Nouvelle Aquitaine et du FEDER, en fonction des opérations, (entre 50 et 80% selon les projets),
- le résultat de l'exercice 2021 issu du bilan du Compte Administratif,
- un virement depuis le Budget Principal.

Les paramètres d'ajustement pour équilibrer le Budget Annexe Eau 2022 seront donc :

- Le niveau d'engagement des projets en 2022,
- L'ajustement du virement depuis le Budget principal.

Deux niveaux de priorité sont proposés dans les actions de la feuille de route 2022 :

- Actions dans la continuité des programmes ou engagements déjà pris,
- Actions dont la programmation pourrait être différée.

	Priorité 1	Priorité 2	Coût Total TTC	AEAG	D17	D33	RNA	ETAT	Europe	SMIDDEST
Etudes	293 500	100 000	393 500							
SAGE	145 500	100 000	245 500							
Guide d'accompagnement sur le Changement climatique		30 000	30 000	50%	10%	10%	10%	0%	0%	20%
Cotisation MAGEST 2022	5 500		5 500	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
Etude des pratiques eaux usées des bateaux	10 000		10 000	50%	0%	20%	0%	0%	0%	30%
Plan de Gestion des sédiments	30 000	20 000	50 000	50%	10%	0%	20%	0%	0%	20%
Etude relation nappes rivières	40 000		40 000	50%	0%	0%	20%	0%	0%	30%
Révision SAGE - étude juridique	25 000		25 000	50%	10%	10%	10%	0%	0%	20%
Révision SAGE - état des lieux	35 000	40 000	75 000	50%	10%	10%	10%	0%	0%	20%
SIG'Estuaire - Evolution tableau de bord		10 000	10 000	50%	0%	0%	0%	0%	20%	30%
PAPI	148 000	0	148 000							
Concertation sur la stratégie de gestion du risque	50 000		50 000	0%	10%	10%	10%	50%	0%	20%
Etude Changement climatique	50 000		50 000	20%	0%	0%	0%	50%	10%	20%
Etude du risque sur les Interfaces	30 000		30 000	20%	0%	0%	0%	50%	10%	20%
Amélioration de l'accessibilité des sites vulnérables	18 000		18 000	0%	0%	0%	0%	50%	0%	50%
Colloques et séminaires	8 000	5 000	13 000							
Sensibilisation : colloque CONTROL		5 000	5 000	50%	0%	10%	20%	0%	0%	20%
Sensibilisation : Matinée ZH	3 000	0	3 000	50%	0%	0%	0%	0%	0%	50%
Sensibilisation : formation élus	5 000	0	5 000	70%	0%	0%	0%	0%	0%	30%
Communication	0									
Supports de communication SAGE	0	2 000	2 000	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%

Le tableau ci-dessus récapitule les opérations proposées en 2022 sur l'activité du Budget Annexe Eau avec leur montant, leur plan de financement prévisionnel et le niveau de priorité.

En fonctionnement, les alternatives sur les dépenses du Budget Annexe Eau seraient donc les suivantes, sans pour autant pouvoir réaliser la totalité des études de la feuille de route.

- Scénario Minimaliste
 - Dépenses « Incontournables »
 - + Actions d'étude de priorité 1, *feuille de route 2022 non complète*
+ *sans engagement de l'animation LIFE Artisan (charges de personnel additionnelles)*
 - Recettes correspondant aux études engagées

- Scénario Réaliste
 - Dépenses « Incontournables »
 - + Actions d'étude de priorité 1, *feuille de route 2022 non complète*
+ avec engagement de l'animation LIFE Artisan (charges de personnel additionnelles)
 - Recettes correspondant aux études engagées

Pour les deux scénarios, les actions engagées sur les deux autres Budgets du SMIDDEST (qui conditionnent les virements entre budgets) sont celles définies dans les scénarios de même nomenclature.

		Sc. minimaliste	Sc. Réaliste
		EAU	EAU
Dépenses		578 192	620 192
	Fonctionnement		
	Personnel	232 392	274 392
	Charges générales	52 300	52 300
	Dotation amortissement		
	Missions	293 500	293 500
	<i>virement Cordouan</i>		
<i>virement Eau</i>			
Recettes		578 192	620 192
	Participations statutaires		
	Subventions CD RNA	85 553	87 553
	Subventions publiques	318 137	357 209
	Gestion Cordouan		
	Virement du Budget principal	174 501	175 429
	Remboursement salaires		

➤ Validation des Orientations budgétaires

La feuille de route n'a pas suscité d'opposition mais une demande d'envoi de fiches récapitulatives de chaque projet aux financeurs afin qu'ils aient une vision globale des subventions appelées et pouvoir répondre quant à la masse financière en jeu.

Concernant la possibilité de mobiliser des crédits européens, il est précisé qu'à ce jour ni les moyens humains du SMIDDEST, ni le logiciel utilisé ne permettent de tenir une comptabilité analytique spécifique, qui serait nécessaire pour une mobilisation d'envergure de tels crédits. Un appui de la Région pour cette mobilisation serait intéressant d'autant que les missions du SMIDDEST sont cohérentes avec les critères d'éligibilité des fonds FEDER. Le fonctionnement administratif interne du SMIDDEST doit faire l'objet d'une réflexion pour faire face à la montée en puissance des activités et de la nécessité de panachage des plans de financement.

Point 2 - Budget annexe Cordouan – Débat d'Orientations Budgétaires 2022

➤ Programmation 2022

Le budget annexe Cordouan intègre les dépenses afférentes à la gestion du phare de Cordouan, mission globale qui intègre les tâches confiées par l'AOT, gardiennage, entretien et mise en tourisme et la coordination du plan de gestion patrimoine mondial suite à l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les dépenses inscrites dans le Budget Annexe Cordouan portent sur :

- Le coût du gardiennage du phare et de la chargée de mission base vie,
- Les frais de fonctionnement et d'entretien de la base vie,
- Les frais de mise en gestion touristique (édition de tickets, billetterie, salaires des saisonniers, salaire de la chargée de mission tourisme, réassort de la boutique).
- Les frais liés à la mise en œuvre du plan de gestion patrimoine mondial : actions dédiées (études complémentaires, actions de médiation, stratégie de gestion touristique, réseautage et actions de coopération, reporting spécifique UNESCO), salaires de la coordinatrice Patrimoine mondial et de la chargée de mission médiation.

Concernant la gestion de la base vie en 2022, il faut noter une augmentation notable des coûts de maintenance des installations, (coût des fournitures, prestations de service, mise en sécurité). Concernant la mise en tourisme, l'année 2022 marque le renouvellement des contrats de concession de la desserte du phare à des sociétés privées : pour répondre aux interrogations soulevées lors de ce renouvellement par appel d'offre en 2021, des études et réflexions spécifiques seront inscrites au Budget Annexe Cordouan. Enfin, l'année 2022 marquera l'engagement du SMIDDEST dans les actions définies dans le plan de gestion UNESCO et le reporting spécifique demandé par l'inscription. Les actions proposées visent à partager le phare avec plus grand nombre (scolaires, publics empêchés, grand public) et à transmettre ses valeurs par des actions de médiation culturelle.

❖ Charges de personnel

Les charges de personnel pour des missions continues restent globalement identiques en 2022 :

- 6 gardiens qui se relaient à l'année pour 4 ETP,
- 1 chargée de mission Coordinatrice Patrimoine mondial, chargée de la gestion base vie,
- 1 chargée de mission tourisme,
- 1 chargée de mission médiation.

Il est proposé de maintenir 3 saisonniers en 2022, 2 pour la gestion des flux de visiteurs et la sécurité, 1 pour la tenue de la boutique, mais en allongeant leur période de présence sur le phare (cf ci-après).

❖ Charges d'entretien

Les dépenses de « base vie » intègrent le transport des gardiens, les frais d'approvisionnement et fournitures de produits d'entretien, de fluides, la maintenance des équipements ainsi que les frais d'environnement (assurances, téléphonie...) ; elles s'élèveraient à 60 315 € en 2022 dont 51 640 € de charges de fonctionnement de la base vie et de charges d'environnement.

Le poste de maintenance (matérielle et logicielle), inclus dans ces coûts se monte à 20 490 €. La dotation aux amortissements est de 12 144,83 €.

❖ Mise en tourisme

Les charges afférentes à la mise en tourisme du phare portent sur l'achat de supports (tickets, flyers, supports de communication) et actions de sponsoring. Elles portent également sur l'organisation d'éducteurs en particulier des agents des partenaires (OT) qui commercialisent les visites du phare. Enfin le fonctionnement de l'espace de vente sur le phare nécessite un réassort annuel de produits. Le montant de ces dépenses reste comparable aux années précédentes. A noter que le coût de maintenance du logiciel de billetterie est intégré aux coûts de maintenance généraux et contribue à leur augmentation.

En 2022, pour répondre aux interrogations soulevées lors du renouvellement par appel d'offre, des contrats de concession de desserte du phare, des prestations additionnelles seront inscrites au Budget Annexe Cordouan 2022 :

- Etude sur des modes de gestion alternatifs à la concession de desserte,
- Etude / réflexion sur l'évolution de l'espace de vente et la commercialisation de produits dérivés,

Par ailleurs, conformément à la stratégie de gestion touristique du phare, et en particulier, l'amélioration de la fréquentation sur les ailes de saison, il est proposé un allongement de la période de présence de saisonniers pour gérer l'accueil des visiteurs.

- Saisonnier boutique : plein temps de mai à septembre soit 5 mois,
- Saisonnier accueil-sécurité 1 : plein temps toute la saison d'avril à octobre soit 7 mois,
- Saisonnier accueil sécurité 2 : plein temps de juillet à septembre + les we de mai et juin soit 3 mois + 8 we ,

❖ Actions de médiation et de transmission

Les actions de médiation proposées en 2022 s'adressent aux publics suivants :

- Scolaires : avec un travail sur de nouveaux outils pédagogiques en sollicitant l'accompagnement d'un professeur détaché de l'Education Nationale ; partenariat avec la CDC Médoc Atlantique pour initier une démarche d'Education Artistique et Culturelle autour de Cordouan auprès des scolaires,
- Publics empêchés : développement d'une offre pour rendre Cordouan accessible à la maison (création d'une visite virtuelle, de podcasts) ; projet expérimental avec l'ADAPEI de Cissac-Médoc pour la mise en place d'ateliers réalisation d'une fiche « Facile à Lire et à Comprendre »,
- Grand public : par l'actualisation d'outils (panneaux d'interprétation, livret de visite), la proposition d'expositions (médiation culturelle) sur la thématique des Métiers d'Art en 2022 et d'évènement en écho de « Cordouan en VUE » en Charente-Maritime.

❖ Investissement

Les dépenses d'investissement proposées portent sur l'acquisition de batteries pour l'alimentation électrique du phare (6 000 €) et du renouvellement de matériel informatique et de bureau (téléphone portable pour scans, ordinateur, bureau) pour 3 000 € environ.

➔ Orientations budgétaires

Le Budget Annexe Cordouan 2022 sera équilibré par :

- les recettes directes (entrées du phare et ventes de la boutique) : pour 2022 avec une meilleure valorisation des ailes de saison et de la boutique, les entrées sont estimées à 265 000 €
- des subventions en provenance des 3 collectivités membres (CD33, CD17 et CRNA) qui participent à la gestion du site,
- le résultat de l'exercice 2021 issu du bilan du Compte Administratif,
- un virement depuis le budget principal.

Les dépenses incontournables du Budget Annexe Cordouan 2022 se montent à :

▪ Personnel (hors saisonniers)	285 650 €
▪ Personnel saisonniers (haute saison)	19 800 €
▪ Charges d'environnement	8 675 €
▪ Coût de fonctionnement de la base vie	51 640 €
▪ Frais liés à la mise en tourisme	46 100 €
▪ Dépenses minimales des supports de médiation	11 700 €
▪ Amortissement	12 145 €

Les paramètres d'ajustement pour équilibrer le Budget Annexe Cordouan sont les suivants :

❖ Pour les dépenses :

- L'engagement des actions de médiation du plan de gestion 2022,
- Les études de stratégie de mise en tourisme et l'amélioration de l'accueil au phare sur les ailes de saison.

Le tableau suivant présente le coût des actions proposées dans la feuille de route 2022 et non intégrées dans les dépenses de base listées ci-avant.

Mise en tourisme (études)	
Réflexion sur la boutique	5 000,00 €
Alternatives des modes de gestion	23 000,00 €
Transmission	
>>> Scolaires	
Mise à jour des outils pédagogiques	pm
Création et impression livrets de visite	pm
Projet EAC - CDC Médoc Atlantique	3 000,00 €
>>> Publics empêchés	
Visite virtuelle	pm
Création de podcasts sur Cordouan	15 000,00 €
Projet ADAPEI	2 000,00 €
>>> Grand public	
Support (livret)	4 000,00 €
Création exposition phare (métiers d'art)	1 500,00 €
Résidence et projet de médiation culturelle 2022	2 000,00 €
Evènement miroir	10 000,00 €

Le surcoût lié à l'allongement de la couverture de la saison touristique sur le phare par des saisonniers se monte à 15 400 €.

❖ Pour les recettes :

- Le niveau de soutien financier des collectivités impliquées dans la gestion du phare, Deux subventions ont été sollicitées auprès des collectivités (Département de la Gironde, de la Charente-Maritime, Région Nouvelle-Aquitaine) lors des exercices précédents :
 - Une demande d'appui au fonctionnement de la base vie du phare à hauteur de 32k€/an. Au regard de l'augmentation des coûts de maintenance et des fournitures, cette demande s'élèverait à 40 k€/an,
 - Une demande de soutien pour les actions liées à l'inscription au patrimoine mondial : jusqu'en 2021, ces actions portaient sur la candidature ; à compter de 2022, ces actions portent sur la nécessaire mise en œuvre du plan de gestion pour répondre aux impératifs de l'inscription UNESCO. Pour 2022, cette demande additionnelle se monte à 15 k€/an.
- L'ajustement du virement depuis le Budget principal.

En fonctionnement les alternatives sur les dépenses du Budget Annexe Cordouan 2022 seraient donc les suivantes.

➤ Scénario Minimaliste

- Dépenses « Incontournables »
 - + actions de médiation déjà en cours de mise en œuvre (scolaires, ADAPEI, exposition sur les métiers d'Art)
 - + première phase d'étude sur les modes de gestion alternatifs
 - + évènement 2022 (coût minimisé)
- Recettes : 40 k€ par collectivité

➤ Scénario « Réaliste »

- Dépenses « Incontournables »
 - + actions de médiation élargies (avec médiation culturelle), non exhaustives par rapport à la feuille de route
 - + études (complètes) sur les modes de gestion alternatifs
 - + allongement de l'accueil par les saisonniers sur le phare
 - + évènement 2022 (coût minimisé)
- Recettes : 40 + 15 = 55 k€ par collectivité

Pour les deux scénarios, les actions de la feuille de route 2022 ne sont pas réalisées de façon complète ; les actions engagées sur les deux autres Budgets du SMIDDEST (qui conditionnent les virements entre budgets) sont celles définies dans les scénarios de même nomenclature.

En investissement, le budget serait de 9 000 € de dépenses et 12 145 € de recettes (dotations aux amortissements).

		Sc. minimaliste	Sc. Réaliste
		CORDOUAN	CORDOUAN
Dépenses		463 710	496 610
	Fonctionnement		
	Personnel	305 450	320 850
	Charges générales	8 675	8 675
	Dotation amortissement	12 145	12 145
	Missions	137 440	154 940
	<i>virement Cordouan</i>		
	<i>virement Eau</i>		
Recettes		463 710	496 610
	Participations statutaires		
	Subventions CD RNA	120 000	165 000
	Subventions publiques		
	Gestion Cordouan	265 000	265 000
	Virement du Budget principal	78 710	66 610
	Remboursement salaires		

➤ Validation des Orientations budgétaires

Les discussions sont engagées sur les points suivants :

- La mise en œuvre du plan de gestion UNESCO
Elle engage le SMIDDEST et les actions permettent de valoriser, au-delà du phare, la région et les territoires. Elle génère des surcoûts, tant dans la mobilisation / besoin de renforcement des équipes que dans les actions à mener.

L'envergure du plan de gestion nécessite le développement de réflexions stratégiques (personnel dédié, modèle économique, mise en tourisme) pour lesquelles le SMIDDEST doit être accompagné par des professionnels et si possible, en s'appuyant sur un partage d'expériences avec d'autres partenaires. Ce surcoût doit être présenté aux collectivités qui doivent se positionner sur leur soutien de ce patrimoine UNESCO.

▪ La valorisation du phare en basse saison,

Il serait intéressant d'envisager des visites en basse saison, différentes, attractives et innovantes par rapport à la haute saison. A défaut de finaliser en 2022, une nouvelle formule, les visites thématiques resteront sous la forme expérimentale cette année.

▪ Les recettes propres liées au phare

Les entrées perçues correspondent au tarif d'entrée au phare (sans le transport) pour une moyenne annuelle de 24 000 visiteurs environ, et les ventes de la boutique. Une réflexion doit être poursuivie sur la diversification des recettes, en particulier, pour le public qui ne peut aller au phare (retombées dans la culture, l'art, livres de collection etc..., développement de produits dérivés) pour rééquilibrer les recettes de la boutique et celles des visites. La stratégie développée pour toucher des publics à terre s'appuie sur des visites virtuelles (site internet, podcasts...) et des partenariats à terre avec des sites relais (déjà identifiés) pour concevoir des espaces qui valorisent Cordouan et éventuellement des espaces de vente.

Des demandes de privatisation du phare sont récurrentes et le SMIDDEST devra se positionner sur cette opportunité de financement supplémentaire ; l'intérêt pour les 2 parties devra être finement analysé et les demandes très encadrées afin d'être cohérents dans le discours : difficulté à rendre accessible le phare à tous vs privatisation. Un business plan global doit permettre d'éclairer ces réflexions.

Mme FERREIRA propose de demander un appui de Bordeaux Métropole, pour un partenariat sur le mécénat suite aux actions mises en place sur le pont de Pierre ; la Présidente confirme que la question mérite d'être approfondie.

Dans l'attente, il est proposé de demander deux subventions aux 3 collectivités (Départements 33 et 17, Région) qui soutiennent la gestion de Cordouan :

- **Subvention d'aide au fonctionnement du phare 40k€ pour chacune (évolution de la subvention demandée les années précédentes de 32 k€, révisée à la hausse du fait de l'augmentation des coûts de maintenance et fournitures),**
- **Subvention pour la mise en œuvre du plan de gestion UNESCO : 15 k€ pour chacune.**

La Présidente acte que les membres du comité syndical s'autorisent à faire remonter la demande et une recherche collective pour identifier les façons d'obtenir des moyens supplémentaires au sein de leur institution afin de partager un panorama des solutions possibles, lors de la prochaine réunion du Comité Syndical.

Point 3 - Budget Principal- Débat d'Orientations Budgétaires 2022

Le budget principal comprend l'ensemble des dépenses du Syndicat hors gestion de l'eau et gestion du phare de Cordouan, qui sont traités dans les budgets annexes dédiés. Globalement, le budget 2022 proposé verra une augmentation. Les variations sont conséquentes des programmes engagés dans le cadre des missions de gestion de l'eau et des milieux et de la gestion du phare de Cordouan qui induisent des virements spécifiques depuis ce budget principal (cf points 2 et 3 suivants). Mais certaines composantes structurelles de fonctionnement du SMIDDEST doivent également être révisées. Si les charges du personnel dédié au fonctionnement du Syndicat restent constantes, les charges d'environnement doivent être augmentées en regard des coûts constatés des différentes prestations.

Quelques prestations spécifiques sont proposées en 2022 en regard du contexte telle qu'une étude sur l'actualisation des statuts ou une communication spécifique aux 20 ans du Syndicat.

➤ Programmation 2022

Les inscriptions budgétaires correspondent à trois types de postes :

- Les charges de personnel,
- Les charges des locaux du siège (bureaux de Blaye) et d'environnement de l'ensemble de l'équipe, (véhicules, assurance, téléphonie...),
- Des prestations spécifiques relatives à la stratégie ou au positionnement du SMIDDEST.

❖ Charges de personnel

Les postes rattachés au Budget principal restent identiques aux exercices précédents avec :

- Un Directeur
- Un agent de catégorie C en charges des tâches administratives et financières, à 70%
- Une assistante administrative à 90%.

La nécessité d'une communication institutionnelle et technique, qui ne peut pas être prise en charge par le personnel en poste, génère la proposition d'inscrire au budget Principal du SMIDDEST un poste de chargé.e de communication qui pourrait faire l'objet d'un contrat à temps partiel ou d'un contrat d'apprentissage.

Une révision des charges liées à l'emploi sera intégrée au Budget Principal 2022 pour une mise en conformité de l'exercice des emplois avec la réglementation en vigueur (médecine du travail, mise à jour du document unique...).

❖ Charges générales

Parmi les différents articles afférents aux charges générales du SMIDDEST, les postes qui ont vu une augmentation notable sur les exercices précédents sont les suivants. L'année 2021 a été l'occasion d'analyser ces dépenses, d'optimiser et d'apurer certains contrats sur les postes de dépenses à forte évolutivité ; malgré tout, une augmentation des montants reste nécessaire sur :

- Les charges locatives (stockage des archives et des stocks de fournitures),
- L'entretien (et les vérifications de conformité) des locaux de Blaye,
- L'entretien des véhicules sur un pool de 4 véhicules vieillissant,
- Les charges de maintenance (équipements, matériel informatique, licences et serveurs),
- Les frais de téléphonie (téléphone et internet, standard),
- Les assurances.

❖ Prestations spécifiques

Sont également proposées au Budget Principal du SMIDDEST :

- Une étude sur la révision des statuts (définition et coût des missions, membres, dotations statutaires, règlement),
- La publication de supports de promotion à l'occasion des 20 ans du Syndicat ,
- Un audit sur la sécurisation informatique des données du SMIDDEST.

❖ Investissements

Sont proposées à la section investissement du Budget Principal du SMIDDEST :

- Le remplacement d'un véhicule (Clio de 2012)
- La refonte du site internet du SMIDDEST
- L'acquisition et le renouvellement de matériel bureautique.

➤ Orientations budgétaires

Les dépenses incontournables pour le fonctionnement du Syndicat de l'ordre de :

- Charges de fonctionnement (bureaux, fournitures...), 48 566 €
- les dépenses de personnel 146 100 €,
-personnel hors Cordouan et Pôle Eau-
- une dotation aux amortissements 3 149 €

Nota : les dépenses de personnel pour Cordouan et le Pôle Eau apparaissent dans le Budget Principal du SMIDDEST mais font l'objet d'une recette/ remboursement depuis les Budgets Annexes pour un montant de 599 442 €.

Les recettes du Budget Principal proviennent des dotations statutaires des collectivités membres du SMIDDEST (cotisations). Le montant des cotisations des membres resterait inchangé, à hauteur de 110 000 € pour le Conseil Départemental de la Gironde, le Conseil Départemental de la Charente-Maritime et le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine (montants inchangés depuis 2004), 55 000 € pour Bordeaux Métropole (inchangé depuis 2010) et 27 500 € pour la Communauté d'Agglomération du Pays Royannais (inchangé depuis 2012), la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge et la Communauté de Communes de l'Estuaire (inchangé depuis 2014).

Les paramètres d'ajustement pour équilibrer le Budget Principal 2022 seront donc :

- Le renforcement sur le besoins d'un poste de communication,
- Les prestations de services proposées,

	Coût TTC
Entretien bâtiment	5 000,00
Révision de statuts	4 000,00
Audit informatique	2 000,00
Plaquette SMIDDEST	3 500,00
Apprenti chargé de communication	13 000,00

- Les dépenses engagées pour l'investissement au-delà de la dotation d'amortissement,
- Les virements vers les Budgets Annexes,
- Les dotations statutaires.

En fonctionnement les alternatives sur les dépenses du Budget Principal seraient donc les suivantes.

- Scénario Minimaliste
 - Dépenses « Incontournables »
 - + *pas de poste Communication*
 - + études de révision des statuts, d'audit sur la sécurité informatique
 - + plaquette SMIDDEST
 - + *pas de travaux d'entretien,*
 - + *aucun investissement*
 - Recettes : dotations statutaires actuelles
- Scénario Réaliste
 - Dépenses « Incontournables »
 - + *pas de poste Communication*
 - + études de révision des statuts, d'audit sur la sécurité informatique
 - + plaquette SMIDDEST
 - + travaux d'entretien des locaux,
 - + *aucun investissement*
 - Recettes : dotations statutaires actuelles

		Sc. minimaliste	Sc. Réaliste
		SMIDDEST	SMIDDEST
Dépenses		1 009 542	1 066 942
	Fonctionnement		
	Personnel	693 800	756 200
	Charges générales	59 382	65 554
	Dotation amortissement	3 149	3 149
	Missions		
	<i>virement Cordouan</i>	<i>78 710</i>	<i>66 610</i>
	<i>virement Eau</i>	<i>174 501</i>	<i>175 429</i>
Recettes		1 009 542	1 066 942
	Participations statutaires	467 500	467 500
	Subventions CD RNA		
	Subventions publiques		
	Gestion Cordouan		
	Virement du Budget principal		
	Remboursement salaires	542 042	599 442

En investissement, le budget serait de 32 000 € de dépenses et 3 148 € de recettes (dotations aux amortissements).

Synthèse des orientations Budgétaires 2022

Afin d'avoir une meilleure lisibilité sur ces Orientations, et compte-tenu des virements entre Budgets, il est nécessaire de présenter une vision globale des orientations budgétaires du SMIDDEST.

➤ Scénario Minimaliste

Dépenses

Budget Principal

Dépenses « Incontournables »

+ études de révision des statuts, d'audit sur la sécurité informatique

+ plaquette SMIDDEST

+ *pas de poste Communication*

+ *pas de travaux d'entretien,*

+ *aucun investissement*

Budget Annexe Eau

Dépenses « Incontournables »

+ Actions d'étude de priorité 1,

+ *programme feuille de route non complet*

+ *sans engagement de l'animation LIFE Artisan*

Budget Annexe Cordouan

Dépenses « Incontournables »

+ actions de médiation déjà en cours de mise en œuvre

+ première phase d'étude sur les modes de gestion alternatifs

+ évènement 2022 (coût minimisé)

+ *programme feuille de route non complet*

Recettes

○ Dotations statutaires actuelles (Budget Principal)

○ Budget Annexe Eau : subventions correspondant aux études engagées

○ Budget Annexe Cordouan : subvention additionnelle de 40 k€ par collectivité

	Sc. minimaliste	Sc. minimaliste	Sc. minimaliste
	CORDOUAN	EAU	SMIDDEST
	463 710	578 192	1 009 542
Dépenses			
Fonctionnement			
Personnel	305 450	232 392	693 800
Charges générales	8 675	52 300	59 382
Dotation amortissement	12 145		3 149
Missions	137 440	293 500	
<i>virement Cordouan</i>			78 710
<i>virement Eau</i>			174 501
	463 710	578 192	1 009 542
Recettes			
Participations statutaires			467 500
Subventions CD RNA	120 000	85 553	
Subventions publiques		318 137	
Gestion Cordouan	265 000		
Virement du Budget principal	78 710	174 501	
Remboursement salaires			542 042

➤ Scénario Réaliste

Dépenses

Budget Principal

Dépenses « Incontournables »

- + études de révision des statuts, d'audit sur la sécurité informatique
- + plaquette SMIDDEST
- + travaux d'entretien,
 - + *pas de poste Communication*
 - + *aucun investissement*

Budget Annexe Eau

Dépenses « Incontournables »

- + Actions d'étude de priorité 1,
- + avec engagement de l'animation LIFE Artisan
 - + *programme feuille de route non complet*

Budget Annexe Cordouan

Dépenses « Incontournables »

- + actions de médiation élargies
- + études (complètes) sur les modes de gestion alternatifs
- + allongement de l'accueil par les saisonniers sur le phare
- + évènement 2022 (coût minimisé)
 - + *programme feuille de route non complet*

Recettes

- Dotations statutaires actuelles (Budget Principal)
- Budget Annexe Eau : subventions correspondant aux études engagées
- Budget Annexe Cordouan : subvention additionnelle de 40 k€ + 15 k€ par collectivité

		Sc. Réaliste	Sc. Réaliste	Sc. Réaliste
		CORDOUAN	EAU	SMIDDEST
Dépenses		496 610	620 192	1 066 942
	Fonctionnement			
	Personnel	320 850	274 392	756 200
	Charges générales	8 675	52 300	65 554
	Dotation amortissement	12 145		3 149
	Missions	154 940	293 500	
	<i>virement Cordouan</i>			66 610
	<i>virement Eau</i>			175 429
Recettes		496 610	620 192	1 066 942
	Participations statutaires			467 500
	Subventions CD RNA	165 000	87 553	
	Subventions publiques		357 209	
	Gestion Cordouan	265 000		
	Virement du Budget principal	66 610	175 429	
	Remboursement salaires			599 442

➤ Scénario soumis au débat

Fort du constat que les dotations statutaires des collectivités membre du SMIDDEST sont inchangées depuis 2010 à 2014 selon la date d'adhésion, que ces dotations doivent couvrir les charges fixes (personnel, environnement) de fonctionnement du SMIDDEST, ce qui n'est pas le cas, il est proposé au débat un scénario alternatif au scénario précédent mais

Incluant une révision de 9% des dotations statutaires des collectivités membre (de l'ordre de grandeur des niveaux d'inflation cumulée sur la période de constance de ces dotations), en respectant la répartition statutaire de ces dotations entre membres, avec

- 120 000 € pour les Département de la Gironde, de la Charente-Maritime et de la Région Nouvelle Aquitaine (+ 10 000€)
- 60 000 € pour Bordeaux Métropole (+5 000€)
- 30 000 € pour chacune des 3 intercommunalités (CARA, CCE, CdCHS) (+2 500 €).

		CORDOUAN	EAU	SMIDDEST
Dépenses		496 610	620 192	1 109 442
	Fonctionnement			
	Personnel	320 850	274 392	769 200
	Charges générales	8 675	52 300	95 054
	Dotations amortissement	12 145		3 149
	Missions	154 940	293 500	
	<i>virement Cordouan</i>			66 610
	<i>virement Eau</i>			175 429
Recettes		496 610	620 192	1 109 442
	Participations statutaires			510 000
	Subventions CD RNA	165 000	87 553	
	Subventions publiques		357 209	
	Gestion Cordouan	265 000		
	<i>Virement du Budget principal</i>	66 610	175 429	
	Remboursement salaires			599 442

L'équilibre des budgets permettrait de :

- Réaliser les investissements de renouvellement de matériel (véhicules, matériel, logiciel)
- Renforcer l'équipe avec un contrat d'apprentissage pour des actions de communications transversales,
- Les programmes des feuilles de route des missions (Eau Cordouan) restent incomplets.

➤ Orientations budgétaires prises

La Présidente rappelle que ces cotisations statutaires n'ont pas augmenté depuis 2010. Pour équilibrer les budgets de fonctionnement du SMIDDEST en regard des feuilles de route présentées pour les 3 pôles, répondant aux missions actuelles, **une augmentation de la participation statutaire de l'ordre de 10% est demandée à chaque collectivité membre du SMIDDEST.** Pour la Présidente, la nouvelle mandature peut être l'occasion d'une nouvelle réflexion sur les orientations pour les 5 ans à venir.

La révision des statuts fait l'objet de discussions : le Directeur précise qu'il s'agit de clarifier les missions confiées au SMIDDEST, les moyens humains et financiers afférents.

Les discussions sur la révision des cotisations et des statuts portent sur l'adhésion de nouveaux membres au SMIDDEST comme alternative à l'augmentation des dotations statutaires. Une augmentation des contributions, sans réflexion sur les membres adhérents semble difficilement acceptable. L'adhésion de l'ensemble des intercommunalités estuariennes est évoquée. La réticence majeure d'adhérer des intercommunalités non adhérentes à ce jour vient du peu de compréhension des missions du SMIDDEST et du sentiment que les actions se superposent (ex préservation des ZH avec les syndicats / rôle du SMIDDEST). Un argumentaire doit être développé sur les missions du SMIDDEST et la coordination de ses missions avec les autres acteurs locaux (syndicats).

Par ailleurs, certaines CdC bénéficient directement de la renommée de Cordouan par son attrait touristique et des retombées économiques ; le volet touristique pourrait être développé sur d'autres secteurs notamment sur le nord de la Gironde, afin de valoriser l'ensemble des territoires. Les actions du SAGE et du PAPI sont également menées sur les 2 rives

Le manque de moyens (personnel/ financier) du SMIDDEST pour répondre à ses missions est constaté puisque les dotations statutaires ne couvrent pas les charges de personnel en totalité. Ce fonctionnement et le délai de recouvrement des subventions fragilise aussi la trésorerie du SMIDDEST ce qui requiert un emprunt annuel (ligne de trésorerie) et des frais connexes. Une réflexion sur la comptabilité analytique mériterait également d'être engagée pour optimiser l'équilibre budgétaire entre activités.

La Présidente acte que les membres du comité syndical ne peuvent s'engager à ce jour et feront remonter les propositions du SMIDDEST au sein de leur institution, pour arbitrage. Le retour des institutions est attendu pour le 28 février au plus tard.